

Réponse à « Alimentons les régions »

L'agriculture n'est pas une activité économique comme les autres. Elle produit en effet la ressource la plus indispensable à la vie humaine : l'alimentation. Cette réalité, trop souvent oubliée dans nombre de pays développés, est à la base de la politique agricole que nous avons déployée au cours du mandat écoulé, et de notre projet pour le mandat à venir.

Vous évoquez plus particulièrement 3 sujets essentiels pour l'avenir de l'agriculture :

Le foncier

Jusqu'à présent, la Région Bretagne ne disposait d'aucun moyen pour intervenir sur la consommation de l'espace foncier. Pourtant, comme vous le rappelez, la situation est préoccupante. La consommation d'espace en Bretagne se fait à un rythme effréné, bien supérieur à la moyenne française. En effet, l'habitat y est composé de 71 % de maisons individuelles, contre 54 % en France, et l'étalement urbain est très important.

Ainsi, le rythme d'artificialisation des surfaces agricoles est en Bretagne deux fois supérieur à la moyenne française. A un tel rythme, la Bretagne pourrait perdre 20 % de son potentiel de production agricole d'ici à 2025. Ce constat n'est pas nouveau. Nous l'avons déjà fait en 2004. C'est la raison pour laquelle, tout au long du mandat, nous nous sommes battus pour la création d'un Etablissement public foncier (EPF) en Bretagne qui nous a été refusé par l'Etat pendant 6 ans.

Fort heureusement, cet EPF a finalement été créé à la fin de l'année 2009. Que de temps perdu, mais l'heure est désormais à la mobilisation. Nous nous sommes engagés à mettre à profit ce nouvel outil pour parvenir à une meilleure régulation du foncier en Bretagne. En matière agricole, cela se fera nécessairement en coopération avec la SAFER Bretagne.

La dégradation de l'environnement

La qualité de l'environnement est une condition indispensable de la qualité de la production agricole. C'est particulièrement sensible en ce qui concerne la qualité de l'eau et la qualité des sols. Encore une fois, en Bretagne ce constat n'est pas nouveau. Nous avons déjà défini les conditions indispensables à l'amélioration de la qualité de l'environnement en Bretagne :

1. Transférer la compétence sur l'eau à la Région : la gestion de l'eau en France est totalement inefficace du fait de la dilution des responsabilités, comme le rappelle un récent rapport de la Cour des comptes. Il faut clarifier les choses en plaçant la Région au cœur du dispositif, pour une meilleure prise en compte des spécificités territoriales.
2. Réorienter les aides de la PAC : l'Etat français n'utilise pas, loin s'en faut, toutes les possibilités offertes par les règlements européens pour faire de la PAC l'outil de la reconquête de la qualité de l'environnement. De nombreux pays européens l'ont déjà compris avant nous. Cela représente pourtant en Bretagne un montant de 600 millions d'euros par an. En particulier, le maintien des références historiques pour la répartition des aides fige la situation et ne récompense pas les comportements vertueux. C'est pourquoi nous demandons la régionalisation des aides PAC et leur mutualisation afin d'encourager les modes de production les plus intelligents et les plus responsables.

Ces deux conditions nous ont été systématiquement refusées depuis 6 ans par le gouvernement. C'est pourquoi nous avons dû nous concentrer sur les faibles moyens et compétences dont dispose déjà la Région. Malgré cela la réussite est au rendez-vous :

- Nous sommes la première Région de France pour les mesures agro-environnementales.
- Nous sommes la seule Région de France à avoir fourni des aides au maintien à l'agriculture biologique (en plus des aides à la conversion).
- Le nombre d'exploitations biologiques a augmenté de plus de 15 % après une chute entre 2002 et 2004.
- Nous avons fait passer le taux d'exploitations sous signe de qualité de 7 à 12 %.

Nous amplifierons notre action afin de conserver notre place en tête des Régions qui investissent en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Emploi

La Bretagne est une région atypique puisqu'elle a conservé des structures d'exploitation de taille relativement modestes par rapport à la moyenne française, et qui emploient une main d'œuvre nombreuse. Ces particularités sont pour nous une chance et nous souhaitons la conserver. Néanmoins, la Bretagne n'a pas échappé, bien entendu, à la chute du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles.

C'est pourquoi la dynamique d'installation en agriculture est pour nous une priorité. En 6 ans, nous avons maintenu un niveau d'installation de 600 projets aidés par la Région chaque année. Cette politique en faveur de l'installation et de l'emploi restera une priorité du mandat à venir.

Régulation des marchés

Si les 3 sujets évoqués ci-dessus sont essentiels pour l'avenir de l'agriculture, il serait irresponsable de négliger la question des marchés agricoles et de leur régulation. Il ne servira à rien d'avoir une politique offensive d'installation si les agriculteurs ne peuvent de toute façon pas vivre de leur travail du fait des crises qui s'enchaînent et de la volatilité des prix. C'est pourquoi la lutte pour un retour à une meilleure régulation des marchés, à la fois au niveau européen et au niveau mondial, constitue un axe fort de notre projet agricole.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous le résumé de notre projet pour l'agriculture. Nos propositions détaillées sont disponibles sur le site internet www.ledrian2010.net.

C'est une nouvelle alliance avec les agriculteurs

- Agir pour soutenir le revenu agricole. Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail.
- Accroître l'autonomie des exploitations : énergie, alimentation, commercialisation.
- Poursuivre le développement de l'agriculture biologique (objectif : 1 000 fermes supplémentaires en 4 ans), les labels et les appellations d'origine contrôlées.
- Développer les circuits locaux de distribution.
- Préserver la Bretagne des cultures OGM.
- Adapter les formations et l'enseignement agricole.
- Promouvoir l'installation en agriculture.
- Faciliter l'installation en bio et systèmes herbagers par l'accès au foncier grâce à l'Etablissement public foncier.
- Favoriser la recherche et l'expérimentation en agriculture.

Ces ambitions seront au cœur d'un nouveau Pacte agricole pour la Bretagne.